

« Ils en avertissent le curé de la ville et les principaux habitans; on visite le lieu, on trouve que le rapport des Bergers est véritable: tous ensemble viennent en Procession prendre cette image avec tout le respect et les sentimens de dévotion que méritoit une action si sainte, et la portent dans l'Eglise de Sainte-Magdeleine dont j'ay parlé, la reposant dans un lieu décent. Mais Dieu vouloit faire honorer sa mère d'un culte plus grand et plus singulier. Le lendemain la statuë ne se trouva plus dans l'église de Sainte-Magdeleine; le curé et les habitans bien étonnez la vont chercher dans le maretz et la trouvent au même endroit où ils l'avoient prise le jour de devant. Alors ce second miracle leur faisant connoître que ce lieu estoit destiné au culte de la sainte statuë et de la Sainte Vierge, ils y bâtirent une chapelle qu'on appella la chapelle de Notre Dame des Maretz. Et ensuite la dévotion des habitans croissant avec la grandeur de leur ville, ils firent de cette chapelle une belle église..... (1). »

La chapelle d'abord, puis l'église ensuite attirèrent la population dans le marais assaini et y fixèrent le centre de la ville nouvelle. Telle est la singulière circonstance à laquelle Villefranche doit son incroyable position dans l'unique ravin de la plaine beaujolaise.

Au moment où commençait Villefranche, la révolution communale était en plein développement. L'accroissement de certaines villes dotées de franchises, les luttes ardentes pour en obtenir soutenues dans d'autres par la bourgeoisie naissante, avaient éclairé le sire de Beaujeu. Il comprit qu'il ne pourrait y avoir prospérité que là où il y aurait sécurité civile et jusqu'à un certain point liberté communale et administrative. Il comprit qu'à une cité il faut non des serfs, mais des citoyens. Il agit en politique habile et sensé. De prime abord

(1) Mémoires cités, p. 17-18.